

Participation des familles

CONTRIBUTION DES FAMILLES :

Constatant le maintien de charges tels que les remboursements d'emprunt et l'annulation de tous les événements entraînant des recettes pour le compte de l'école, le conseil d'administration de l'OGEC a procédé à une réévaluation du montant des contributions appelées auprès des familles.

Le montant appelé pour les familles de l'école s'élèvera ainsi à 31,30 € / mois / élève.

Cette somme **globalise l'ensemble des frais** :

- la rétribution scolaire,
- l'assurance scolaire (les enfants sont assurés 7j/7, 24h/24),
- les frais de catéchèse et de culture chrétienne,
- l'achat des livres de littérature qui seront conservés par les élèves (du CP au CM2).

Afin de faciliter la mise en place de la facturation, nous vous demandons de bien vouloir retourner la fiche financière en pièce jointe au plus tard le jeudi 2 septembre.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

L'accueil périscolaire est un service municipal payant indexé sur le quotient familial. Vous recevrez ainsi, chaque fin de mois, la facture correspondant au temps de présence de votre enfant.

Quotient familial	Enfants de Moutiers Les Mauxfaits	Enfants des autres communes
<i>Inférieur ou égal à 900</i>	0.60 € / ½ heure	0.70 € / ½ heure
<i>Supérieur à 900</i>	0.70 € / ½ heure	0.80 € / ½ heure

RESTAURATION SCOLAIRE : La restauration est gérée entièrement par le Collège St Jacques. Le paiement des repas se fait à l'avance sous forme de tickets achetés auprès du secrétariat du Collège.

Tarifs	Enfants de Moutiers Les Mauxfaits	Enfants des autres communes
2021-2022	3.60 € / repas	4.30 € / repas

Les tickets sont vendus par carnet de 10 ou à l'unité par le Personnel du Collège. Tous les vendredis, vous pouvez également laisser un chèque dans le cahier ou la chemise de liaison de votre enfant. Vos tickets vous seront retournés pas le même moyen. Nous attirons votre attention sur le fait que ce chèque doit impérativement se trouver **dans une enveloppe marquée au nom de l'enfant et précisant la classe** de ce dernier.

Achat des tickets avant la rentrée des classes (au secrétariat du collège St Jacques)

<i>Lundi 30 août</i>	<i>Mardi 31 août</i>	<i>Mercredi 1^{er} septembre</i>
9h00 → 12h30 14h00 → 16h00	9h00 → 12h30 14h00 → 16h00	13h00 → 17h30

Chaque matin les tickets seront ramassés par les enseignants ; afin de faciliter le travail de tous, **les tickets doivent être obligatoirement marqués au nom de votre enfant** et datés. Merci de votre compréhension.